

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 10 FEVRIER 2011

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, LOUSTALET, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme BARBET, Mme YTHIER, REICHERT, GINIEIS, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Jean-Michel BELLOT à Gérard FRECHOU  
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE  
Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Nathalie REGUEIRO  
Dolores CABELLO à Jean-Marie GINIEIS  
Gilles BITAILLOU à Philippe GARROTE  
Patrick MAILLET à Eliane YTHIER

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE  
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET  
René PETUYA suppléant de Jean SARASOLA  
Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE  
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINÉ  
Jeanine DUTECH suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Robert LABORDE-HONDET, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Jean MENE-SAFRANE, Bernard UTHURRY, Philippe GARROTE, Jean-Michel BRUGIDOU, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

---

## RAPPORT N°6

### MEDIATHEQUE : ADHESION A LA CHARTE DE LA BNRP

M. DOMECCQ souligne que la BNRP (Banque Numérique des Ressources Pyrénéennes) partie prenante de la BNSA (Banque Numérique du Savoir en Aquitaine) a pour objectif la diffusion des fonds patrimoniaux numérisés des établissements publics et/ou privés par l'intermédiaire d'un portail sur internet appelé PIRENEAS.

Ce site web permet d'accéder à cette base de données déposée par les institutions membres de la BNRP, et ce, au bénéfice de chaque institution.

La CCPO avait naturellement intégré le projet de la BNRP dès sa création et une convention avait été signée pour 2008-2011.

Le projet d'origine ayant pris de l'ampleur et s'étant enrichi de nouveaux membres, la convention a été redéfinie et il est proposé de souscrire en 2011 à une charte d'adhésion (ci-jointe) qui précise les recommandations techniques, éditoriales, documentaires ...

En outre, dès 2008, une ligne budgétaire de 2 000 € pour la numérisation des documents avait été accordée puis reconduite les années suivantes sur le budget « fonds anciens ». En effet, chaque partie prenante a en charge la numérisation de ses documents.  
Ce montant sera repris dans le budget primitif 2011.

Oùï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **APPROUVE** la charte d'adhésion
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la charte d'adhésion à la BNRP

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 février 2011.

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT